

EDITO

L'année 2006 est placée sous le signe de la sécurité. En effet l'essor démographique qui touche notre secteur génère un flux toujours plus important de véhicules dans toute l'agglomération si bien qu'il est devenu nécessaire de redimensionner l'espace pour les déplacements piétons. Face à ce constat, l'équipe municipale a décidé la réalisation de travaux qui permettront aux piétons dont un grand nombre sont nos enfants de se déplacer en toute sécurité. Ces travaux donneront également un nouveau visage à notre village.

Ainsi, après l'achèvement du giratoire sécurisant d'une part l'accès des véhicules depuis la rue du Moulin sur la route départementale n° 1 et réduisant d'autre part

la vitesse des véhicules circulant sur cette voie pour la traversée de l'agglomération, des travaux de réaménagement de la rue des Nobles seront entrepris. Le stationnement y sera rationalisé et les trottoirs élargis garantissant un cheminement sécurisé pour les piétons et les riverains. Ces travaux seront menés de concert avec ceux de l'urbanisation de l'impasse Cruzelys. En parallèle, la Direction Départementale de l'Équipement, à la demande de la Municipalité, réalise actuellement l'étude pour le réaménagement de la Place Quinquiri et la traversée piétonne vers l'avenue de la Gare et le groupe scolaire. Par ailleurs, la deuxième partie du chemin piétonnier vers le collège sera très prochainement réalisée car l'appel à concurrence pour le choix de l'entreprise sera lancé à la rentrée.

Toujours dans le domaine de la sécurité, des dispositifs seront créés sur la route départementale n° 77 à Saint Anatoly et la route départementale n° 18 au hameau de Fontenilles.

Le deuxième grand chantier concerne l'enfance. Il s'agit d'un thème majeur pour toute l'équipe municipale. Tout doit être mis en œuvre pour assurer un accueil et une scolarité dans les meilleures conditions garantissant aux enfants toutes les chances pour leur avenir. Il est à noter que le budget consacré à l'enfance représente une part considérable (plus d'un tiers) du budget de fonctionnement de la commune et tous les ans de nouveaux efforts sont consentis dans un souci d'amélioration permanente. En plus des efforts budgétaires, il faut également souligner les efforts consentis par le personnel communal qui s'entraide et joue volontiers la flexibilité au delà

des missions de base pour garantir la qualité du service auprès des enfants et assurer pour les parents un accueil constant et un encadrement quelles que soient les circonstances.

Aujourd'hui la priorité est d'offrir aux familles un groupe scolaire adapté aux besoins actuels en matière d'enseignement et d'accueil. Le 7 juin 2006, le Conseil Départemental d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement est venu à la demande de la Municipalité présenter aux Parents d'Elèves et à tous les membres de la communauté éducative plusieurs solutions pour ce projet. La solution la plus pertinente qui a été retenue est celle qui consiste à maintenir le groupe scolaire sur son site actuel du fait de sa proximité avec le village et d'y organiser la vie scolaire autour de

nouveaux locaux et des locaux actuels réhabilités avec une priorité particulière à la sécurisation des accès. Cette option ayant été approuvée définitivement par le Conseil Municipal, la DDE assurant l'assistance à maîtrise d'ouvrage, en relation avec le Conseil Départemental d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement, travaille actuellement sur la définition de la mission de l'architecte.

Il s'agit d'une opération d'envergure liée au plus grand intérêt général et nécessitant une planification car elle représente pour la collectivité

un investissement lourd mais indispensable pour permettre l'accueil sur un long terme et assurer la commune d'équipements suffisants pour anticiper l'essor démographique du secteur lié à l'expansion de la périphérie toulousaine.

Toutes les décisions de l'équipe municipale sont le résultat du dialogue constructif que nous entretenons avec nos concitoyens. Toutes les idées issues de la bonne volonté quelles que soient les opinions de nos interlocuteurs sont prises en considération dans la mesure où elles répondent à l'intérêt le plus général et sont compatibles avec les moyens dont dispose la collectivité.

En ce début d'été, le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons de passer d'agréables vacances.

Marc MENGAUD
Maire de LANTA

PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT DU GARESI



NAISSANCES

BATTEAU Pauline, née le 2 juin 2006 à Toulouse
 BUZENAC Camille, née le 21 avril 2006 à Saint-Jean
 CHENU Thomas, né le 29 mars 2006 à Toulouse
 CORROCHER Clara, née le 13 mai 2006 à Saint-Jean
 DELORD Nathan, né le 18 mars 2006 à Toulouse
 DUBOIS Margot, née le 11 janvier 2006 à Toulouse
 GOSSELIN Mattéo, né le 15 mars 2006 à Toulouse
 LAMOINE Hugo, né le 13 mars 2006 à Saint-Jean
 MARTY Clément, né le 30 mai 2006 à Saint-Jean
 METCHE Emmie, née le 21 juin 2006 à Saint-Jean
 MICHELON Nathan, né le 7 juin 2006 à Saint-Jean
 PEIRE Maeva, née le 24 juin 2006 à Toulouse.

Bienvenue aux bébés et félicitations aux heureux parents

MARIAGES

GOSSELIN Arnaud et KUBRYK Sophie le 29 avril 2006
 MICHELON Gilles et BERNARD Ursula le 22 avril 2006
 PLANTE Christophe et LECLERE Karine le 01 juillet 2006

Félicitations aux jeunes mariés

DECES

BELLEGUIC Simone, épouse SOUCHON, décédée le 4 juin 2006
 CARRIERE Charlotte, veuve JAN, décédée le 6 juin 2006
 JAHN Erick, décédé le 29 avril 2006
 PIETROPAOLO Nicola, décédé le 13 janvier 2006

Nos sincères condoléances

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	383 451,52 €	Produits des services	140 046,43 €
Charges de personnel	576 332,02 €	Impôts et taxes	567 467,68 €
Atténuation de produits	5 365,63 €	Dotations et participations	443 943,74 €
Autres charges de gestion courante	202 225,58 €	Autres produits de gestion courante	78 484,48 €
Charges financières	58 968,15 €	Atténuation de charges	8 159,94 €
Charges exceptionnelles	194,69 €	Indemnités de sinistre	108 155,27 €
Dotations aux amort. et prov.	6 291,37 €	Produits exceptionnels	8,21 €
TOTAL DEPENSES	1 232 828,96 €	TOTAL RECETTES	1 346 265,75 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Remboursement d'emprunts	156 371,17 €	Dot. et fonds propres	168 271,62 €
Dépenses d'équipement	240 313,64 €	Subventions	76 213,30 €
Opérations pour compte de tiers	141 947,40 €	Emprunts et dettes	154 160,10 €
Résultat reporté	64 130,10 €	Opérations pour compte de tiers	56 380,81 €
		Amortissement des immos.	6 291,37 €
		Affectation 2004	222 568,47 €
TOTAL DEPENSES	602 762,31 €	TOTAL RECETTES	683 885,67 €

RESULTAT DE L'EXECUTION DU BUDGET 2004			
SECTION	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Fonctionnement	1 232 828,96 €	1 346 265,75 €	113 436,79 €
Investissement	602 762,31 €	683 885,67 €	81 123,36 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
DEPENSES	PROPOSITIONS GLOBALES DU MAIRE	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL
Charges à caractère général	340 300,00 €	340 300,00 €
Charges de personnel	621 600,00 €	621 600,00 €
Autres charges de gestion courante	325 725,00 €	325 725,00 €
Atténuation de produits	5 600,00 €	5 600,00 €
Charges financières	76 100,00 €	76 100,00 €
Charges exceptionnelles	2 200,00 €	2 200,00 €
Dépenses imprévues de fonctionnement	5 000,00 €	5 000,00 €
Opérations d'ordre de section à section	6 292,00 €	6 292,00 €
Virement à la section d'investissement	56 548,00 €	56 548,00 €
TOTAL DE LA SECTION DEPENSES	1 439 365,00 €	1 439 365,00 €

RECETTES		
Produits des services	168 500,00 €	168 500,00 €
Impôts et taxes	567 212,00 €	567 212,00 €
Dotations et participations	468 767,00 €	468 767,00 €
Autres produits de gestion courante	75 000,00 €	75 000,00 €
Atténuation de charges	5 000,00 €	5 000,00 €
Produits exceptionnels	25 000,00 €	25 000,00 €
Résultat reporté	129 886,00 €	129 886,00 €
TOTAL DE LA SECTION RECETTES	1 439 365,00 €	1 439 365,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT		
DEPENSES	PROPOSITIONS GLOBALES DU MAIRE	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL
Immobilisations corporelles	5 500,00 €	5 500,00 €
Opérations d'équipements	289 800,00 €	289 800,00 €
Subventions d'investissement	35 000,00 €	35 000,00 €
Remboursement d'emprunts	206 302,00 €	206 302,00 €
Opérations pour compte de tiers	420 000,00 €	420 000,00 €
Affectations 2005	173 178,00 €	173 178,00 €
TOTAL DE LA SECTION DEPENSES	1 129 780,00 €	1 129 780,00 €

RECETTES		
Dotations fonds divers réserves	91 850,00 €	91 850,00 €
Produits des cessions	278 200,00 €	278 200,00 €
Emprunt et dettes assimilées	283 452,00 €	283 452,00 €
Virement de la section de fonctionnement	56 548,00 €	56 548,00 €
Opérations d'ordre sections	6 292,00 €	6 292,00 €
Opérations pour compte de tiers	173 100,00 €	173 100,00 €
Restes à réaliser 2005	159 215,00 €	159 215,00 €
Solde d'exécution positif reporté	81 123,00 €	81 123,00 €
TOTAL DE LA SECTION RECETTES	1 129 780,00 €	1 129 780,00 €

Météo

Météo France met son information à disposition du grand public, le numéro de téléphone suivant : **3250**.

Indispensable pour

- connaître les prévisions météo sur votre département ainsi que sur votre commune.
- être tenu informé en cas d'évènements météo ayant un impact sur la sécurité notamment en cas de vigilance orange ou rouge sur le département. Les cas de canicule ou de grand froid sont désormais pris en compte dans la surveillance.

Vous pouvez consulter gratuitement les cartes de vigilance sur le site internet www.meteo.fr

Les prévisions sont élaborées par des météorologues

locaux qui travaillent dans le département de la Haute-Garonne, et qui actualisent leur bulletin quatre fois par jour et cela 7 jours sur 7.

Rentrée scolaire 2006/2007

La rentrée scolaire 2006/2007 est programmée le lundi 4 septembre pour toutes les classes de maternelle et de primaire. Seuls les enfants de petite section de maternelle bénéficient d'une rentrée s'échelonnant du 4 au 7 septembre (Voir tableau à l'entrée de l'école).

Conciliateur de justice

M. SAVELLI reprendra ses permanences en septembre. En cas de besoin, s'adresser au TGI de Toulouse, service des conciliateurs de justice.

AGENDA

samedi 8 juillet 2006

Commémoration de la Fête Nationale à Lanta

18h15 : rassemblement à la Mairie
18h30 : dépôt de gerbes à la Marianne
19h00 : apéritif offert par la Municipalité
20h00 : paëlla géante
22h00 : soirée dansante animée par le comité des fêtes

jeudi 13 juillet 2006

Commémoration de la Fête Nationale à Saint-Anatoly

21h30 : bal avec Frédéric VERNHET

du 28 au 31 juillet 2006

Fête locale de Saint-Anatoly

vendredi 28 juillet

21h00 : Soirée «Nuit des étoiles», dans le champ de la famille BOYER, avec la participation de «Planète Science»

samedi 29 juillet

14h30 : Pétanque en doublette
22h00 : Disco mobile «DISCO LOCO»

dimanche 30 juillet

10h00 : Messe, inauguration de l'église, procession et dépôt de gerbes
12h00 : Apéritif concert offert par la municipalité
15h00 : Quatrième Anatolyades (jeux pour les enfants)
18h30 : Apéritif concert avec «COCO MALKO»
22h00 : Bal musette avec «COCO MALKO»

lundi 31 juillet

20h00 : Mounjetade suivie d'un bal musette

du 3 au 7 août 2006

Fête locale de Lanta

jeudi 3 août

21h00 : Loto, organisé par le club du 3° Âge

TRAVAUX

Voirie

Attribution du marché de maîtrise d'oeuvre relatif au cheminement piétonnier entre les giratoires RD1/RD31 et RD1/RD54a à la D.D.E.

Attribution du marché pour les travaux prévus au carrefour de la RD 1 et de la voie communale du Moulin à l'entreprise Malet.

Désignation de la mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement de la place Quinquy pour la D.D.E.

Travaux d'urbanisation de la rue des Nobles.

Eau-Assainissement

Attribution du marché d'étude géotechnique pour le

vendredi 4 août

Marché nocturne en partenariat avec la maison des jeunes de l'Autan.

Soirée disco ou dansante avec NO COMMENT. Ambiance assurée.

samedi 5 août

22h00 : Spectacle show aquatique, des nouveautés encore plus spectaculaires avec écran d'eau géant (chemin des écoles côté coopérative agricole)

22h30 : Bal avec l'orchestre COCO MALKO.

dimanche 6 août

Première journée canine et loisir où vous pourrez découvrir les traditions liées à la chasse à courre où chiens et chevaux seront rois.

Celle-ci se déroulera sur un site ombragé adapté à la circonstance (crèche de LANTA).

Programme :

9h30 : dépôt de gerbes au monument aux Morts et à la stèle de la Mairie.

10h15 : rendez-vous au rond-point du chemin des écoles pour l'équipage vénerie et les suiveurs à pied, puis déplacement vers la crèche.

10h30 : rendez-vous à la crèche de Lanta pour y célébrer en plein air la messe de saint Hubert

12h00 : première présentaton de vénerie

12h30 : apéritif offert par la municipalité

13h30 : repas (inscription avant le 31 juillet). Tarif 12 euros.

Contact 05.61.83.98.80 ou 06.22.28.29.42

après-midi : diverses animations vous seront proposées telle que pêche à la truite, démonstration de chiens de troupeaux, expositions de chiens de meute, tir à l'arc, cascade équestre, promenade en cariole pour enfants, présence d'exposants.

19h00 : apéritif offert par le comité des fêtes.

Clôture de la manifestation au Boulet.

22h00 : place du village, soirée dansante avec Pro Night. Ambiance assurée.

lundi 7 août

10h00 : Match de football jeunes/vétérans

14h30 : Concours de pétanque libre en triplette organisé par la pétanque lantanaise.

programme d'assainissement 2006.

Renforcement et extension du réseau d'eau potable pour les chemins des écoles, de Saint-Victor et de Latour.

Patrimoine

Appel à concurrence pour la mission de maîtrise d'oeuvre relative aux travaux de restauration de l'église Notre-Dame de l'Assomption.

Divers

Vente de la Trésorerie à la SCI Madace.